



Commission scolaire  
**DES PHARES**



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Pour diffusion immédiate

### **Les finalistes locaux de Secondaire en spectacle sont connus à l'école Paul-Hubert**

**Rimouski, le 30 mars 2015** – L'école Paul-Hubert a tenu sa finale locale de Secondaire en spectacle le 13 mars dernier dans sa toute nouvelle salle de spectacle. La première place a été attribuée à Dominic Babin pour son numéro de magie à la « Houdini ». Le groupe Five feet above, composé de Philippe Bélanger, Alen Proulx, Max Cormier, Simon-Pierre Michaud et Michaël-James McKinnon a mérité la deuxième place en présentant sa propre composition, « Prendre son temps ». Noémie Lemieux Thérien a raflé la troisième place avec l'interprétation de la chanson de l'auteure-compositrice-interprète Cœur de pirate, « Adieu ».



**Dominic Babin a obtenu la première place.**

Seules trois performances étaient primées lors de cette finale locale. Les gagnants obtiennent leur laissez-passer pour se rendre à la finale régionale de Secondaire en spectacle. L'événement se tiendra à l'école secondaire Armand-Saint-Onge d'Amqui le 18 avril prochain.



**Five feet above a mérité la deuxième place. Dans l'ordre habituel: Simon-Pierre Michaud, Maxime Cormier, Michaël-James McKinnon, Philippe Bélanger et Alen Proulx.**

« Les élèves participants de l'école Paul-Hubert ont mis toute leur énergie pour aller chercher l'une des trois places disponibles pour la finale régionale. Devant une foule de 400 personnes, ils ont présenté des numéros bien préparés et ont fait preuve d'audace et de créativité! Félicitations à tous les participants du spectacle et merci d'avoir collaboré à la réussite de ce

magnifique événement », a mentionné M. Jérôme Gagné, membre du comité organisateur.



Noémie Lemieux-Thérien remporte la troisième place

-30-

Source : Jérôme Gagné, animateur à la vie étudiante  
École Paul-Hubert  
418 724-3439, poste 2013

### **À propos de la Commission scolaire des Phares**

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.